

Compte-rendu de réunion
Collectif du 4 février 2016

Personnes présentes :

- Association CLAAC : MAZELLA Séverine, FERNANDEZ Emilie
- Croix-Rouge Française : AUBRY Alain
- ADOMA : OLLIVIER Sylvain
- CH Chinon : HOSSELET Amandine, FABRI Nathalie, ALIX Anne
- CD 37 : PIERRARD Julie
- Fondation Léopold Bellan : ROSSE Marion, LAURENT Emmanuelle
- VTH : THOMAS Adeline, TARTARIN Adèle
- Secours Populaire Comité Avoine : SIROT Frédéric
- CRIA 37 : TOUCHARD PELTIER Anne
- CIAS : DEFAY Christine, LEISSEN Aurélie
- EAO : GUERTIN Marie-Pascale, HOUDAYER Laure, PINAUD Fabrina, DELEPINE Florence, REGO Leslie, BODY Solène
- Secours Catholique : LEGRAND Martine, CHASSEGUET Nicole
- Emmaüs : BROSSARD Jean
- Mission locale : BLUSSEAU Gaëlle

Personnes excusées :

- Dominique DOUARD (CIAS)
- Christine RIGAUX (Lire et Dire)
- André LAURENT (FLES)

Points abordés :

1. Evolution du nom du collectif

Collectif qui existe depuis 2006. Plusieurs nouvelles personnes arrivantes raccourcissent le nom du Collectif ce qui peut devenir stigmatisant (tel que Collectif Précarité).

Volonté de valoriser le nom de ce Collectif.

Proposition : Collectif pour la Solidarité en Chinonais. Vote à main levée et accord.

➔ Importance de prévenir les élus du changement de nom.

2. Implantation d'ADOMA dans le Chinonais

Présence du Directeur d'hébergement Asile d'ADOMA Mr Sylvain OLLIVIER ; coordonnées en pièce jointe.

- Pourquoi cette implantation ?

Projet à la demande du ministère. Constat : multiplication des demandeurs d'asile sur le territoire.

A Chinon, cet accueil se fera en diffus dans des appartements qu'ADOMA loue à VTH. En ce jour, 12 personnes isolées arrivent (hommes de 25 à 40 ans d'origines différentes).

A terme l'objectif d'ADOMA est d'accueillir environ 80 personnes (personnes isolées et famille) à Chinon et aux alentours.

L'équipe se compose d'un directeur adjoint, 3 intervenants sociaux et 1 ouvrier de maintenance.

- Missions d'ADOMA ?

a) *Accueillir et héberger*

Travail et accompagnement autour de la procédure de demande d'asile auprès de l'OFPRA. Les personnes sont bénéficiaires de l'ADA (Allocation de Demandeurs d'Asile) versée par l'OFI (Office

Français de l'Immigration et de l'intégration) à hauteur de 204€ par mois, sur laquelle une caution de 20€ par mois est soustraite pour le logement.

b) Proposer un accompagnement social

Autour de la demande d'asile en questionnant notamment l'histoire de vie de la personne. L'accompagnement se fait aussi autour du logement par le biais de visite à domicile.

La prise en charge d'ADOMA a lieu pendant toute la durée de la demande d'asile (de 12 à 18 mois).

- Si réponse positive : la personne obtient sa carte de résident
- Si réponse négative : la personne a 1 mois pour faire un recours, si pas de recours devant la CNDA = obligation de quitter le dispositif.

c) Accompagner la personne concernant sa situation administrative

EX : Ouverture de droits CMU, visite médicale. ADOMA a la volonté de travailler en relais avec des équipes médicales locales pour les autres personnes qui arriveront.

d) Accompagner la scolarité des enfants

Accompagnement qui se fait à la fois auprès des enfants et des parents avec la volonté d'associer ces derniers à la scolarité de leurs enfants malgré la barrière de la langue. Les écoles ont fait un premier pas vers ADOMA souhaitant accueillir au mieux les enfants.

e) Proposer des cours de français

Proposition du Collectif de se rapprocher des associations existantes sur le Chinonais : Lire et Dire, le CRIA.

Question : Comment accompagner les personnes dans l'attente de réponse ? L'inactivité est mal vécue par les personnes → importance de les orienter selon leurs savoir-faire et les besoins locaux.

Propositions du Collectif : Participer à des activités de jardinage via « Les Incroyables Comestibles » (jardins situés aux Hucherolles).

Emmaüs : proposition d'accueillir deux bénévoles à la journée.

Travail en lien à faire avec les activités proposées par l'Embarcadère.

3. Diagnostic territorial réalisé par l'association CLAAC

Dans le cadre du renouvellement de l'agrément social, un diagnostic territorial est réalisé : rencontre des différents partenaires afin de les identifier.

But = donner la parole aux usagers et aux habitants sur ce qui est mis en place sur le territoire et comment l'association CLAAC peut y répondre.

Aujourd'hui : interpellation du Collectif : quels besoins peut-on identifier et auxquels l'association CLAAC peut répondre à travers un projet dans les 6 ans ?

- Secours populaire : observation d'une augmentation des demandeurs pour les repas. 260 familles inscrites à l'année et augmentation de la solidarité matérielle (demande vestimentaire).
- Même constat pour la recyclerie de Lerné : trentaine de visite par jour.
- Grosse demande venant de Chinon et Avoine. Et les autres communes ?

Il serait important de remettre en place un groupe autour de l'alimentation = affiner les analyses, mettre en place des actions.

- VTH : de plus en plus de famille quitte l'agglomération pour venir à Chinon avec une précarisation des ressources. Les personnes sont principalement logées à Chinon et à Bourgueil.
- CIAS : augmentation du nombre d'accueil et diminution des points d'accès aux droits. Tout se dématérialise.

- ➔ CRIA : possibilité pendant leurs permanences de donner des outils aux personnes pour qu'elles aient accès à leurs droits. Possibilité de formation, comprendre leur quotidien. Proposition du Collectif d'aller directement auprès du public pour toucher le plus de personnes possible.

Informations du CRIA : **7 et 8 mars 2016 : sensibilisation à l'illettrisme**

30 mars 2016 : colloque autour du sujet : « Comment rejoindre les familles en précarité pour la réussite scolaire de leurs enfants ? ».

4. Groupe de travail

- *Santé*

Une rencontre. La demande avait été faite concernant le manque de communication avec le service de psychiatrie.

Propositions d'améliorations : que les AS fassent le lien avec ce service pour combler ce manque. Travail à faire en interne. Les médecins partent du principe qu'ils sont tenus au secret professionnel. Les infirmiers sont également de bonnes ressources fassent à nos questions.

La question qui se pose : où chercher les informations relatives aux accompagnements que l'on peut faire ? Quels outils sont mis en place ? Comment peut-on en parler aux personnes ? Comment on intervient ? Quelles réponses peut-on donner ?

Questionnement concernant les notions de handicap, d'hygiène.

La Mission locale rejoint ces observations : pas de réponse, manque d'information, besoin de conseils.

Il serait intéressant que ce groupe de travail puisse être un partage d'expériences pour tenter de trouver des réponses à ces questions.

Prochaine rencontre : mardi 8 mars à 9h au Centre hospitalier, Espace Descartes.

- *Budget*

Mise en place **d'une intervention d'UFC que choisir le 10 mai** (après-midi) sur les thèmes de la téléphonie/internet, les fournisseurs d'électricité, de gaz et d'eau, et sur les secteurs bancaires et assurances. Lieu à définir.

Prochaine rencontre le 25 février à 9h au Centre hospitalier, Espace Descartes.

- *Alimentation*

Prochaine rencontre le jeudi 10 mars à 9h à l'association CLAAC pour réfléchir autour de ce qui a été dit suite au diagnostic territorial (augmentation des demandes, forte concentration à Chinon, etc).

- *Mobilité*

Groupe au point mort.

- *Logement*

Dernière rencontre : approfondissement des rôles de chaque partenaire ; présentation de Emmaüs, la Ficosil et de SOLIHA. Suite à ces présentations une plaquette des différents partenaires sera faite.

Prochaine rencontre : le 3 mai à 10h au CIAS. Présentations prévues du CIAS, de l'EAO et de VTH.

- *Culture et loisirs*

Dernière action : le Noël solidaire, cf point suivant.

Lien avec culture du cœur. Suite à un changement de site proposition de deux personnes de Culture du Cœur de venir le présenter au prochain Collectif.

5. Retour fête de Noël du Collectif

Bilan fait : 21 personnes présentes dont la moitié était des usagers.

Entre 15h et 19h : environ une centaine de personnes.

Retour positif : peu de personnes avaient reconnus les travailleurs sociaux. Partage de solidarité.

Objectif = reconstruire une action collective de ce type. A voir pour juin : importance de partir des connaissances de chacun pour proposer encore plus d'ateliers.

Prochaine rencontre : le 21 mars à 9h à l'Épicerie solidaire.

6. Informations diverses

- Mission locale : **vendredi 18 mars** : journée porte ouverte animée par les jeunes accueillis.
- EAO : attente de l'autorisation de la communauté de commune pour installer une cuisine au RDC.

Un véhicule 9 places financé par le Sillon Solidaire est arrivé. But = répondre au problème de mobilité du public sur l'ensemble du territoire → informer les AS de secteur afin que les personnes autre qu'habitant à Chinon puissent en bénéficier.

Ce véhicule servira à l'accès à la culture et aux loisirs. Une bénévole de l'Embarcadère serait d'accord pour accompagner des personnes vers des sorties.

- Association des jardiniers des Hucherolles : réunion d'informations pour le projet **samedi 27 février à 15h à la maison de quartier**.
- REAAP : Quinzaine de la parentalité

Différentes actions mises en place.

Samedi 5 mars à Seuilly : spectacle jeune public et échanges avec les familles autour du livre.

Pause-parents auront lieu au sein des établissements scolaires : deux mercredis matins **les 9 et 16 mars, à Avoine et Chinon**.

Jeudi 10 mars. Théâtre-débat destiné aux parents d'adolescents. La place des écrans dans la vie quotidienne et le cyber-harcèlement.

- Secours populaire : suite au concours de nouvelles fait l'année dernière au niveau national 17 textes ont été rassemblés en livre qui est en vente 12 euros.